

Annexe I - Indicateurs de mesure

Objectif	Indicateur
Contribuer à la protection du statut socioéconomique des artistes	Pourcentage des membres artistes touché[e]s par le projet, par secteur (le cas échéant).
	Augmentation des services aux artistes (le cas échéant).
	Nombre de mesures de filet social accompagnées d'un plan de pérennisation validé avant la fin du projet (le cas échéant).
	Témoignage des artistes sur la satisfaction des nouvelles mesures liées à leur carrière artistique
Contribuer à l'amélioration des conditions de pratiques professionnelles des secteurs des arts visuels, du cinéma, du disque, de la littérature, des métiers d'art et de la scène	Nombre d'artistes, de producteurs et/ou de diffuseurs touchés par le projet, par secteur
	Nombre d'artistes ayant accès à une mesure de filet social* (par type de prestation) grâce au projet (le cas échéant)
	Nombre d'initiatives soutenues visant à renforcer les droits des artistes
	Nombre de nouvelles ententes collectives signées
Contribuer à l'amélioration des services aux membres artistes, aux producteurs ou aux diffuseurs	Nombre de nouveaux services créés par secteur (le cas échéant)
	Nombre de projets visant l'amélioration des outils existants (le cas échéant)
	Nombre d'études publiées et de rencontres professionnelles**, par secteur (le cas échéant)
	Nombre d'activités disposant d'un plan de pérennisation validé avant la fin du projet (le cas échéant).

* Par type de mesures de filet social, il est entendu : régime d'assurance (maladie, médicament, santé et sécurité, responsabilité civile, etc.); régime de retraite; fonds d'urgence; soutien juridique; programme de formation et mentorat; etc.

** Les **études publiées** sont des travaux de recherche, d'analyse ou d'évaluation produits dans le cadre du projet et rendus accessibles à un public cible (professionnelles et professionnels, décideuses et décideurs, chercheuses et chercheurs, etc.).
Les **rencontres professionnelles** sont des événements organisés pour favoriser l'échange, la transmission d'expériences, la concertation ou la collaboration entre acteurs d'un même secteur ou de secteurs complémentaires.